

Spécial COVID 19

Bulletin spécial de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou | JUIN 2020



territoires / économie / santé / loisirs et tourisme

ANCHÉ • ASNOIS • BLANZAY • BRION • BRUX • CEAUX-EN-COUHÉ • CHAMPAGNÉ-LE-SEC • CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE • CHAMPNIERS
CHARROUX • CHATAIN • CHÂTEAU-GARNIER • CHATILLON • CHAUNAY • CIVRAY • COUHÉ • GENÇAY • GENOUILLÉ • JOUSSÉ
LA CHAPELLE-BÂTON • LA FERRIÈRE-AIROUX • LINAZAY • LIZANT • MAGNÉ • PAYRÉ • PAYROUX • ROMAGNE • SAINT-GAUDENT
SAINT-MACOUX • SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE • SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL • SAINT-ROMAIN • SAINT-SAVIOL • SAINT-SECONDIN
SAVIGNÉ • SOMMIÈRES-DU-CLAIN • SURIN • VAUX-EN-COUHÉ • VOULÈME • VOULON



Tous solidaires

Le monde a été frappé par une situation tout à fait inédite liée à la propagation du Coronavirus. Cet ennemi invisible, très contagieux est potentiellement très dangereux pour certains d'entre nous.

Face à cette pandémie, tous les pays de la planète ont décidé de confiner leurs populations afin de les protéger, en maîtrisant la diffusion du virus et pour permettre aux services de santé d'être en capacité de soigner les personnes les plus touchées.

Comme tous les territoires, le Civraisien en Poitou a été amené à prendre des dispositions pour protéger les personnels et dans la mesure du possible, à mettre à leur disposition les matériels nécessaires (gel hydro-alcoolique et masques, gants).

Je souhaite avant tout remercier les professionnels de santé pour leur engagement dans ces moments très difficiles, mettant en danger leur santé et celle de leurs familles.

Je remercie aussi les maires, les équipes municipales et les services communautaires pour leur réactivité et la qualité de leur implication, ainsi que toutes celles et ceux qui ont apporté une contribution de solidarité.

Je pense en particulier aux « petites mains » qui se sont engagées à confectionner des masques pour leurs proches et pour leurs voisins.

Nous devons aussi anticiper sur les conséquences économiques de cette crise.

C'est la raison pour laquelle les collectivités et la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ont décidé de soutenir les entreprises par des aides directes ou par le biais de la commande publique en apportant des fonds de concours aux 36 communes, pour les aider à financer leurs investissements. Ce défi est à relever collectivement.

Nos EHPAD à Couhé et à Chaunay ont très vite anticipé sur les risques liés à cette pandémie afin de protéger leurs résidents. Les visites familiales ont repris dès le 11 mai progressivement avec des protocoles stricts.

En ce début de siècle mondialisé la proximité a fait la preuve de son efficacité et de son humanité.

Ce confinement forcé a révélé plus que jamais un désir d'espace et de retour à la nature, loin des grands ensembles où l'homme d'aujourd'hui s'est noyé.

C'est le moment d'engager un nouveau projet d'aménagement de nos territoires.
Cette ambition ouvre de belles perspectives d'avenir.

Jean-Olivier GEOFFROY

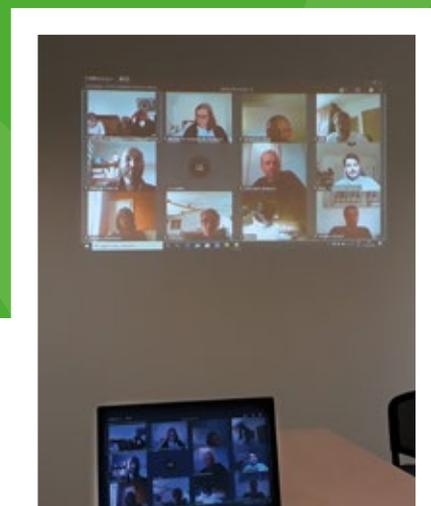
Président de la Communauté de Communes

Maire de Champniers

Vice-Président du Conseil Départemental

La Collectivité face à la crise

À l'aube du printemps 2020, le monde a été frappé par une crise sanitaire totalement inédite due à la propagation du COVID 19 qui a obligé la plupart des pays à prendre des mesures de protection drastiques conduisant au confinement des populations. Dès l'annonce du Président de la République, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a immédiatement réagi pour pouvoir poursuivre ses actions tout en protégeant ses agents et ses habitants.



DES RÉUNIONS NUMÉRIQUES

Afin d'assurer la continuité des échanges entre les élus du Conseil Communautaire, et ainsi la continuité des projets communautaires, des réunions se sont organisées par audio et visioconférences. En raison de l'annulation du second tour des élections municipales, c'est le conseil communautaire élu en 2014 qui a poursuivi ses missions, sous la Présidence de Jean-Olivier Geoffroy.

Une ordonnance gouvernementale a été promulguée, visant à assurer une continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités tout en renforçant les pouvoirs des exécutifs locaux qui n'ont pas besoin de réunir physiquement leurs assemblées.

Dans ce contexte très particulier, des notes d'informations ont été envoyées régulièrement aux élus afin de les aviser de toutes les décisions prises par l'exécutif en action.

LA PROTECTION DES AGENTS

La plupart des agents ont été confinés en télétravail dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité ; les services se sont poursuivis sans dysfonctionnements majeurs en dépit d'un travail en mode dégradé. Les liens entre les professionnels du tourisme, les EPHAD, les acteurs socio-économiques, les associations et les services communautaires ont toujours été maintenus.

L'administration générale a très tôt anticipé les besoins en masques et en gel hydroalcoolique afin de protéger ses agents et les professionnels de santé (infirmières, EHPAD, Résidence autonomie, ADMR).



Services en cours de préparation des commandes pour distribuer les masques aux communes pour leurs agents et leurs habitants.

4 / La Collectivité face au Covid



LA PROTECTION ET L'INFORMATION DE LA POPULATION

Dans le cadre du maintien des services de salubrité publique, la Collectivité a poursuivi le ramassage des ordures ménagères et des emballages pendant toute la durée du confinement. Le balayage de la voirie a également été maintenu.

Beaucoup de renseignements sur la vie quotidienne du territoire ont été diffusés via le site internet de la Collectivité, en particulier la liste des commerces alimentaires ouverts, des marchés et des producteurs locaux. Ce tableau, créé par la « cellule économique », était destiné à informer le plus justement possible les habitants et également accompagner les commerçants et producteurs dans leurs activités.



En coordination avec les communes, la Communauté de Communes a commandé des dizaines de milliers de masques papier avec l'AMF, et des milliers de masques en tissu auprès d'un fournisseur local. Elle a également fait fabriquer des masques en tissu chez le tailleur de Couhé et a réservé toute la production de l'atelier Delta 86 à Saint-Pierre-d'Exideuil. Tous ces masques sont destinés aux personnels des collectivités et à la population (en plus de ceux fournis par le Département et les communes).

L'aire d'accueil des gens du voyage est gérée par le prestataire Vago. Il a fourni régulièrement toutes les informations et les mesures prises pendant le confinement auprès de la collectivité, de l'ARS de la Préfecture, de l'ADAPVG et du CCAS de Civray. Tous ces partenaires sociaux ont maintenu des contacts prégnants avec les familles. Des tarifs « sociaux forfaitaires pendant la pandémie » ont été appliqués par la Collectivité.

Retrouvez sur notre site www.civraisienpoitou.fr une petite vidéo expliquant comment mettre en place le compostage chez soi. Celle-ci est réalisée en partenariat avec l'association Compost'Âge.

LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET AUX ASSOCIATIONS

Le développement économique est une des priorités de la Communauté de Communes qui s'est engagée auprès des entreprises, en lien avec les chambres consulaires et les clubs d'entreprises, pour prendre des mesures d'aide d'urgence. Un soutien aux associations est également intervenu (Voir détails page 6).

Le soutien aux personnels de santé

Le territoire compte 2 EPHAD et 2 résidences autonomie communautaires sur Couhé et Chaunay, 4 foyers logements communaux à Civray, Gençay, Sommières-du-Clain et Charroux, 1 maison de convalescence privée « Orégon », 3 maisons de retraites privées, 1 EHPAD communal « Géraud de Pierredon » à Gençay et 1 EHPAD départemental « Les Capucines » à Civray, soit environ 400 personnels de santé, auxquels se rajoutent 5 cabinets d'infirmières et 5 associations ADMR.

Dès le début de l'épidémie, la Collectivité a tout mis en œuvre pour apporter un soutien à ces professionnels en leur procurant des masques et du gel hydroalcoolique.



En ce qui concerne les établissements communautaires de Chaunay et Couhé, très tôt ont été mis en place les gestes barrière ainsi que des protocoles sanitaires. Les personnels et les résidents ont été informés très régulièrement par le biais de bulletins et de lettres d'information internes.

Les résidents ont été très tôt confinés dans leurs chambres afin d'éviter une éventuelle infection. Le CIAS a maintenu une vie normale pour ses soignants, tout en s'adaptant aux contraintes sanitaires du COVID 19. Chaque semaine, le CIAS a reçu des équipements de protection délivrés par l'ARS avec les relais du CHU de Poitiers. Des stocks supplémentaires ont été fournis par le Département et la Communauté de Communes du Civrasiens en Poitou. La confection de masques en tissu et de surblouses a également été organisée dans l'enceinte des établissements pour répondre aux besoins.

La Communauté de Communes a fourni des tivolis dès le 21 avril pour permettre l'organisation des visites des familles sans pénétrer dans les locaux.

Les équipes soignantes ont été renforcées par les recrutements d'une infirmière coordinatrice et de 3 infirmiers sur le pôle de Couhé.

Aucun cas de maladie n'a été déclaré dans les établissements du CIAS du Civrasiens en Poitou.

Par contre, la maladie a touché la maison de convalescence de l'Orégon. La Communauté de Communes a mis à disposition ses chalets proches du camping pour y installer des infirmières pendant le confinement afin de protéger leurs familles.

Le service de restauration de Chaunay, qui fabrique habituellement les repas de l'EPHAD, de la Résidence Autonomie, des cantines scolaires, et assure aussi des portages à domicile, a continué à travailler, en mode restreint toutefois, puisque les écoles étaient fermées. Les mesures sanitaires déjà existantes ont été renforcées. Et dès le 11 mai, les cantines scolaires ont été livrées à nouveau.



6 / La Collectivité soutient l'économie du territoire

L'action territoriale en faveur de l'économie

La crise sanitaire a entraîné une très grave crise économique dans tous les pays touchés par le Covid 19. Le rôle de la collectivité fut de mettre en place un plan de relance local pour anticiper au mieux les effets sur son territoire en soutenant tous les acteurs dans les difficultés qu'ils ont pu rencontrer.



UNE CELLULE ÉCONOMIQUE

Une cellule économique du Civraisien en Poitou a été mise en place dès le mois d'avril, composée de 6 agents. Plus de 200 entreprises ont été contactées pour connaître leurs difficultés pendant la pandémie grâce à la mise en place d'une plate-forme d'appels. Ces échanges ont permis de constater que les entreprises sont dans l'ensemble bien informées sur les dispositifs d'aides État et Région, que les plus fragilisés sont les autoentrepreneurs, les entreprises nouvellement créées et celles ne disposant pas d'une trésorerie suffisante. Un mémo économique a été mis en place sur le site Internet du Civraisien en Poitou, mis à jour régulièrement et consultable sur www.civraisienpoitou.fr/memo-special-economie-crise-du-covid-19.



La cellule économique travaille en lien avec le CESV (Club des Entreprises du Sud Vienne), la CCI de la Vienne et la Chambre des Métiers et effectue des points réguliers avec les Communautés de Communes voisines (Vienne et Gartempe et Val de Charente). Le CESV, avec le soutien des groupements et la Fédération Economique du Sud Vienne, ainsi que les Communautés de Communes, a créé une plate-forme solidaire « Consommons Sud Vienne » qui recense les commerces, les entreprises et les producteurs du Grand Sud Vienne. Elle informe des ouvertures et des fermetures des activités, des créations de nouveaux services, etc. L'objectif principal étant de faire participer collectivement la population à la promotion des activités du territoire du Sud Vienne.

Dès le début de la crise et conformément à la directive nationale, les locataires économiques de la Collectivité ont vu le report de trois mois de leurs loyers (mars, avril, mai). De plus, certaines difficultés ont été levées rapidement, telles que la recherche de locaux de stockage ou l'ouverture des déchetteries pour les professionnels et les établissements de santé. Les commandes de masques pour les entreprises du territoire se sont effectuées en lien avec la CCI.

DES DÉCISIONS FINANCIÈRES

Notre Communauté de Communes a pris plusieurs décisions financières pour aider les entreprises de son territoire :

- Déblocage d'une somme de 150 000 € consacrée à des aides ponctuelles aux entreprises en difficulté ; il s'agit d'un soutien financier pour les entreprises de 0 à 5 salariés (réalisant un CA inférieur à 1M €), ayant subi une fermeture administrative dès le 17 mars et qui sont à l'arrêt total ou quasi-total : bars/restaurants, sites touristiques, commerces et services (hors alimentaire), artisanat d'art, activité non sédentaire (hors alimentation), professionnels du tourisme et les entreprises de proximité. Toutes les formes juridiques sont éligibles : sociétés (sauf les SCI), entreprises individuelles, micro-entreprises, auto entrepreneurs.

Pour tous renseignements : economie@civraisienpoitou.fr - 06 86 67 07 99 et attractivite@civraisienpoitou.fr 06 83 76 69 39

- Mise en place d'une aide via la commande publique pour les acteurs locaux en vue de soutenir le tissu économique

local (artisans, commerçants, travaux publics). Il s'agit d'attribuer des fonds de concours aux communes, avec un montant exceptionnel de 300 000 € répartis sur les 36 communes, pour des travaux d'investissements sur les équipements communaux. Un règlement a été validé par les élus communautaires.

- Participation au Fonds de Prêt de Solidarité et de Proximité avec la région Nouvelle Aquitaine, à hauteur de 2€ par habitant, soit la somme de 56 692 € pour le territoire du Civraisien en Poitou. Il s'agit de prêts allant de 5 000 € à 15 000 €, remboursables sur 4 ans avec un différé d'un an, attribués par un comité local composé d'élus de l'EPCI.

Ces prêts sont gérés à l'échelle régionale par la plate-forme d'initiative locale : Initiative Nouvelle Aquitaine.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Toutes les demandes de subventions ont été traitées et les contacts demeurent avec les acteurs associatifs. Les subventions accordées ont été versées régulièrement en fonction des conventions signées avec les partenaires, conformément à son règlement d'attribution. La Communauté de Communes a décidé de maintenir ses subventions pour les associations organisatrices de manifestations culturelles ou sportives qui ont dû être annulées en 2020. Il s'agit entre autres de la Ch'mise Verte, Vox Populi, la Compagnie de la Trace, l'AAPPMA le Gardon de Couhé, le meeting aérien de Couhé, l'open de tennis, etc.

L'instruction des demandes de subventions se poursuit par la commission au fur et à mesure des dossiers déposés.

SOUTIEN AU TOURISME

Les Offices de tourisme ont été fermés dès le 16 mars. Cependant les agents, en télétravail, ont gardé le lien avec les prestataires du territoire : ils ont particulièrement œuvré, avec le service Economie, à la création et la mise à jour du tableau et de la carte des commerces alimentaires sur le site Internet de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, ainsi qu'un autre tableau sur les autres commerces ouverts pendant le confinement. Parallèlement, ils ont travaillé à la création d'un plan de communication avec les prestataires touristiques afin de maintenir un lien sur les réseaux sociaux et de montrer qu'ils seront prêts dès l'annonce de la fin du confinement. Le suivi des dossiers en cours a été assuré.

UN PROJET D'OBSERVATOIRE

Suite aux multiples alertes reçues de la part des acteurs associatifs et économiques, Lydie Noirault, Conseillère Départementale et Présidente de la Commission « Vie Associative » au sein de la Communauté de Communes, propose de créer un observatoire afin de collecter, traiter et analyser les différentes informations liées à la Cohésion Territoriale et Sociale du Civraisien en Poitou. Il s'agit pour la Collectivité de pouvoir anticiper et apporter des réponses aux éventuelles fragilités suite aux conséquences de la crise sanitaire, économique et sociale et d'innover pour lutter contre les inégalités territoriales.

À l'heure du déconfinement

Le déconfinement a commencé le 11 mai, avec une mise en route progressive des services et des entreprises au plan national et dans les territoires. Chaque collectivité a un rôle à jouer pour impulser un nouveau départ dans tous les domaines tout en faisant appliquer la plus grande prudence dans toutes les actions.

DANS LA COLLECTIVITÉ

Au niveau de la Communauté de Communes, les agents sont revenus dans les locaux très progressivement, selon le protocole de reprise d'activités par services, validé par le CHSCT. Ils ont eu à leur disposition tous les équipements nécessaires à l'application des gestes barrière : produits désinfectants, gants, masques en tissu (4 par agent), gel hydroalcoolique, visières et vitres de protection pour les accueils du public.

Le télétravail et les visio conférences seront maintenus jusqu'à la fin de l'état d'urgence pour une petite partie des services. La plupart des agents sont de retour en présentiel dans leurs locaux.

Toutes les déchetteries ont été rouvertes dès le 11 mai.

En ce qui concerne les personnels de santé travaillant dans les établissements communautaires, la Collectivité souhaite valoriser leur investissement pendant cette crise et faire un geste financier avec le soutien des instances partenaires (ARS, Département).



L'ACCUEIL DES ENFANTS

Selon les directives gouvernementales, les écoles du territoire ont ouvert à nouveau leurs portes la semaine du 11 mai, selon des rythmes et des organisations très strictes. Un grand merci aux communes et aux enseignants qui se sont

beaucoup investis dans la préparation de cette reprise. Au total, ce sont 25 établissements accueillant des élèves de maternelle et de primaire qui étaient concernés.

Les transports scolaires ont également repris, tout en respectant les consignes d'hygiène et de distanciation. Cependant, beaucoup de parents ont préféré conduire leurs enfants à l'école.

Les écoles de Valence-en-Poitou et Savigné ont accueilli les enfants des personnels soignants pendant la période du confinement.

Les cantines se sont organisées pour permettre aux enfants de manger sur place, malgré les fortes contraintes du cahier des charges rédigé par le Ministère de l'Éducation Nationale.



Les Accueils de Loisirs ont repris dès le 13 mai, à Civray, Couhé et Gençay. Leur capacité d'accueil est de 15 enfants du niveau élémentaire et 12 enfants de maternelle. Ce chiffre évoluera en fonction de la situation sanitaire.

Les Accueils de Loisirs de Civray et de Couhé ont été ouverts pendant les vacances de Pâques pour y accueillir les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise (15 à Civray et 5 à Couhé).

L'association Mille Bulles de Gençay a aussi ouvert ses portes dès les vacances de Pâques pour l'accueil de loisirs et les activités périscolaires.

La crèche de Civray est ouverte à nouveau pour accueillir un maximum de 5 enfants.

LE SPORT ET LA CULTURE

Tous les équipements sportifs et culturels communautaires sont à nouveau ouverts depuis le 2 juin. Des conditions sanitaires strictes et le respect des distanciations prévalent à cette réouverture. Cependant, les sports de contact ne sont toujours pas autorisés.

La pratique d'un sport individuel est possible en extérieur sous certaines conditions sanitaires, de même que la pratique d'un sport fait d'habitude en salle (gymnastique, fitness, yoga...). Les autorisations sont délivrées par les communes concernées. En ce qui concerne les lieux de culture, une remise en route est nécessaire, car les programmations sont à revoir.

Les Écoles de Musique de Civray et Gençay restent fermées mais fonctionnent à distance.

Les sites touristiques du Civraisien en Poitou ont commencé leur réouverture en respectant les consignes sanitaires. Les Accueils touristiques ont revu les horaires d'ouverture au public et les documents touristiques ne seront plus en libre-service.



INFORMATIONS PRATIQUES

LES JOURS DE MARCHÉS SUR LE TERRITOIRE

Charroux

Marché le jeudi matin

Civray

Marché le mardi matin et le vendredi matin

Couhé

- Marché bio le vendredi soir
- Marché le dimanche matin

Gençay

- Marché le jeudi matin et le samedi matin
- Foire le 2^e et dernier jeudi du mois
- Marché de producteurs et artisans le 1^{er} et 3^e mardi de 15h30 à 19h00

SITES TOURISTIQUES À NOUVEAU OUVERT

Les principaux sites touristiques du territoire sont désormais ouverts. Les contacter pour connaître les conditions d'accueil.

La Vallée des Singes

Le Gureau
86700 Romagne
Tél. 05 49 87 20 20

www.la-vallee-des-singes.fr



Le Cormenier

Chez Bernardeau
86400 Champniers
Tél. 05 49 87 32 33

www.lecormenier.fr



Sur le Sentier des Pas Perdus

Bréhus
86700 Romagne
Tél. 05 49 87 45 27

www.labyrinthe-vegetal.com



CONTACTS DES CIRCUITS COURTS :

Liste des producteurs qui font de la vente à la ferme ou à l'exploitation

Fromagerie le Pilochoy - Mme Guérin

Villenon - 86700 Anché
05 49 42 03 94 - isabelle.guerin24@wanadoo.fr

Fromagerie de Blanzay - M. Massé

18 Villaret - 86400 Blanzay
06 77 54 86 01 - fromagerie@laposte.net

L'Escargouille - M. et Mme Hugault

7 La Mimaudière - 86400 Blanzay
06 02 30 92 65 - lescargouille@gmail.com

La Ferme du Patureau - Mme Nauleau

Chez Jean Frère - 86250 Charroux
06 77 08 60 42 - viandedupatureau@orange.fr

Boulangerie-pâtisserie, chocolaterie, salon de thé Yohann de Contet - M. de Contet

9 place Saint-Pierre - 86250 Charroux
05 49 87 52 90 - yoanndc@hotmail.fr

SARL Gargouil - M. Gargouil

Chantegrolle - 86250 Charroux
05 49 87 50 23 - sarl-gargouil86@orange.fr

Eurial Poitouaine

Route de Brux - 86510 Chaunay - 05 49 59 25 17

La Brasserie Clando - M. Grandet

2 Senillé - 86510 Chaunay - 07 83 94 21 61

Fromagerie Wachsmuth - M. Wachsmuth

Le Puy Pourret - 86510 Chaunay - 05 49 59 25 01

L'Asnoisien - Mme Van-Acker

12 rue de la Commanderie - 86400 Civray - 05 49 87 50 68 - mielleriedescombes@orange.fr

Rucher de la Fosse Neuve - M. Magnain

15 rue André Malraux - 86400 Civray
06 76 37 77 72 - germ1@live.fr



Arbres & Abeilles - Mme Clark

Chez Pérochon - 86250 Genouillé
05 49 87 52 37 - info@arbres-et-abeilles.eu

EARL de la Grande Saunière - Mme Barré

La Grande Saunière - 86250 La Chapelle-Bâton
05 49 87 09 59 - la-grande-sauniere@orange.fr

Brasserie La Chinchée - M. Hebras

19 rue Airoux - 86160 La Ferrière-Airoux
06 88 96 50 76 - nathanaelhebras@gmail.com

Les délices du Sillon - Mme Mériçot

Rue du Sillon - 86400 Linazay
06 18 52 78 85 - lesdelicesdusillon@gmail.com

Le Rucher d'Evan - M. Artaud

8 Romagné - 86700 Payré - 05 49 56 08 45

Rucher de la Sapée - M. Giraud

La Pinolière des Bois - 86700 Payré
05 49 42 49 91 - rucher.la.sapee@gmail.com

SARL Bonneau - M. Bonneau

Les Minières - 86700 Payré
05 49 51 91 69 - montmatin@orange.fr

Ferme de la Reversaie - M. Favard

La Reversaie - 86700 Romagne
07 70 48 79 02 - marchealaferme.lareversaie@orange.fr

La Spiruline des Ouches - M. Naudin

3 rue de chez Boisson, La Barretière - 86400 Saint-Saviol
06 08 73 48 32 - contact@spiruline-des-ouches.com

La C'Lait des Champs - Mme Demellier

1 Chez Chauveau - 86400 Savigné
07 71 00 32 89 - laclaitdeschamps@gmail.com

Le Farci Poitevin - M. Aigron

Z.A La Grollière - 86160 Sommières-du-Clain
05 49 87 70 28 - contact@lefarcipoitevin.fr

Cedar Farms (Viande bovine Black Angus) - M. Poirier Olivier

Lieu-dit la Vigne - 86250 Surin
06 02 19 12 26 - longhorn-ranch@hotmail.com

Miel & Bee - M. Champagne

86700 Voulon - 07 67 29 49 04 - mielandbee@hotmail.com

COVID-19

CORONAVIRUS

pour se protéger et protéger les autres :



Évitez de vous toucher le visage avec des mains non lavées



Lavez-vous les mains aussi souvent que possible avec du savon ou du gel hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez dans votre coude, changez de mouchoirs à chaque utilisation



Couvrez-vous la bouche et le nez



Salutez sans se serrer la main, évitez les contacts



Limitez vos déplacements

CIVRAISIEN
EN POITOU



Communauté de Communes
du Civraisien en Poitou

10 Avenue de la Gare, 86400 Civray
05 49 87 67 88

Directeur de la publication : GEOFFROY Jean-Olivier

Rédaction : VICENTE Catherine

Création et réalisation graphique : Agence Rinocéros

Photos : THÉBAULT Pierre - Source Communauté de Communes -
www.stock.adobe.com